



Communiqué de presse

Paris, le 30 septembre 2026

Vieillir autrement : des histoires qui changent le regard sur l'avancée en âge

Parce que les stéréotypes liés à l'âge demeurent largement présents dans notre société, les caisses de retraite engagées au sein du programme Pour bien vieillir, notamment la Caisse nationale de l'Assurance retraite, l'Agirc-Arrco, la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL, gérée par la Caisse des dépôts) associées à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) donnent la parole à des femmes et des hommes, qui illustrent la place essentielle des retraités dans la société.

Selon une enquête du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), la vieillesse reste encore souvent associée à la maladie, à la dépendance ou à l'isolement. Pourtant, la réalité est bien différente. Chaque jour, les seniors et les personnes âgées contribuent à la vie sociale, familiale et territoriale à travers leurs engagements, leurs solidarités et leurs projets.

Des témoignages qui illustrent une nouvelle étape de vie

Pour mettre en lumière ces réalités souvent oubliées, les caisses de retraite et la CNSA proposent [une série de quatre portraits vidéo](#). Ces témoignages montrent que l'avancée en âge ne réduit ni les aspirations, ni les capacités d'agir, ni le rôle de chacun dans la société.

À travers leurs expériences singulières, Eve, Denis, Kyria et Pauline partagent leur quotidien, leurs motivations et leurs engagements.

Les contributions des seniors sont abordées à travers quatre témoignages représentatifs sur :

- **le bénévolat**, qui témoigne d'un engagement citoyen au service des autres et du vivre ensemble ;
- **le rôle des grands-parents**, dont le soutien participe à l'équilibre des familles ;
- **l'habitat intergénérationnel partagé**, qui favorise les échanges, l'entraide et la solidarité entre les générations ;
- **les tiers-lieux en EHPAD**, qui contribuent à renforcer les liens sociaux et l'ouverture des établissements sur leur environnement.

Montrer la diversité des contributions des seniors à la retraite

Portée conjointement par les caisses de retraite et la CNSA, cette série de témoignages s'inscrit dans une démarche de promotion du bien vieillir, de valorisation des solidarités et de renforcement des liens entre les générations.

[Découvrir les portraits](#)

Les quatre vidéos sont accessibles sur le site Pourbienvieillir.fr, au sein d'un espace dédié qui rassemble l'ensemble des témoignages et des ressources complémentaires permettant d'approfondir les thématiques abordées.

Une campagne de sensibilisation est en cours de déploiement, notamment sur les réseaux sociaux, afin de changer les regards sur l'avancée en âge.

À propos de l'Assurance retraite

Premier organisme français de retraite, l'Assurance retraite (Caisse nationale, Carsat, CGSS et CSSM) gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Chaque année, l'Assurance retraite verse près de 160 milliards de prestations à plus de 15,5 millions de retraités, et gère la carrière de 23,5 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassurance-retraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 20 millions d'espaces personnels créés !

Contact presse : presse@cnav.fr

À propos de l'Agirc-Arrco et de son action sociale

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux, représentants des entreprises et des salariés. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 59 millions de salariés ont cotisé à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,8 million d'entreprises. 14 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant aujourd'hui à près de 100 Md€.

L'Agirc-Arrco développe depuis l'origine des services d'accompagnement et de prévention en direction des personnes fragilisées, qu'il s'agisse de retraités, d'actifs ou de personnes en perte d'autonomie. L'action sociale Agirc-Arrco mène des actions, complémentaires aux acteurs privés et publics, sur plusieurs champs : le bien vieillir, le soutien et l'accompagnement des aidants, la perte d'autonomie des personnes âgées. Chaque année, près de 2 millions de personnes sont accompagnées par l'action sociale Agirc-Arrco, pour un budget global de 330 millions d'euros.

Pour plus d'informations : [Accompagnement et prévention - Agirc-Arrco](#)

Contact presse : Virginie BELLOIR – dc.presse@agirc-arrco.fr – 06 99 66 84 94

À propos de la MSA

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre – et des ayants droit.

Contact presse : Elora Bayon – presse@ccmsa.msa.fr – 06 66 02 11 72

À propos de la CNRACL

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est, depuis 1945, l'un des principaux régimes spéciaux de sécurité sociale. Établissement public national, elle est gérée par la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts (<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/>). La CNRACL, selon le principe de la répartition, assure grâce aux 24 milliards d'euros de cotisations versées par près de 2,2 millions d'actifs et 41 600 employeurs, le paiement des retraites de près de 1,6 million de pensionnés relevant des fonctions publiques territoriale et hospitalière. L'originalité de la CNRACL est d'être le seul régime spécial de sécurité sociale dont le conseil d'administration comporte en son sein des représentants des employeurs et des affiliés élus tous les six ans.

Contact presse : Anne-Lise LUCAS – anne-lise.lucas@caissedesdepots.fr – 06 83 78 09 28

À propos de la CNSA

La CNSA gère la branche Autonomie de la Sécurité sociale. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national. À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l'autonomie et leur propose un appui technique. Elle participe à l'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites pour-les-personnes-agees.gouv.fr et monparcourshandicap.gouv.fr. Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation dans le champ du soutien à l'autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l'autonomie. En 2026, la CNSA consacre plus de 44 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Contact presse : Agnès Caradot agnes.caradot@cnsa.fr – 07 86 32 43 68

À propos de l'inter régime du Bien vieillir

Depuis 2025-2026, 8 régimes ont rejoint l'action sociale interrégime :

- La Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse (Cipav) ;
- La Caisse de prévoyance et de retraite du personnel ferroviaire (CPRPF) ;
- La Caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (Cavimac) ;
- La Caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris (Cropera) ;
- La Caisse de retraite du personnel de la régie autonome des transports parisiens (CRP-RATP) ;
- La Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) ;
- L'Établissement national des invalides de la marine (Enim) ;
- La Caisse de coordination aux assurances sociales de la régie autonome des transports parisiens (CCAS-RATP)